

EDITO

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des ASMA départementales, Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs des ASMA départementales,

Dans la Lettre aux AD de juillet (n°19), nous vous faisons part de la validation par le conseil d'administration de l'ASMA nationale de la reprise de la « tournée des AD » dans une perspective de formation. Il s'agissait d'organiser la réunion (par anciennes régions le plus souvent) des présidents et trésoriers des AD et, selon leurs disponibilités, des autres membres de vos bureaux à des fins d'échange entre vous et avec nous, notamment sur les sujets suivants : les conventions, la communication, les projets ID, vos réalisations... Il s'agissait aussi pour nous de mieux connaître ce que vous organisez concrètement, vos réalisations, vos projets, vos besoins de formation, les difficultés que vous pouvez rencontrer à diffuser l'offre de l'ASMA nationale, vos relations avec l'administration (application de la note de service de décembre 2015, moyens matériels et humains attribués, problèmes des conventions...).

AGENDA DE LA TOURNÉE DES AD 2017-2018

Voici les dates des regroupements des AD, pour l'essentiel par anciennes régions (parfois avec regroupements de deux régions) :

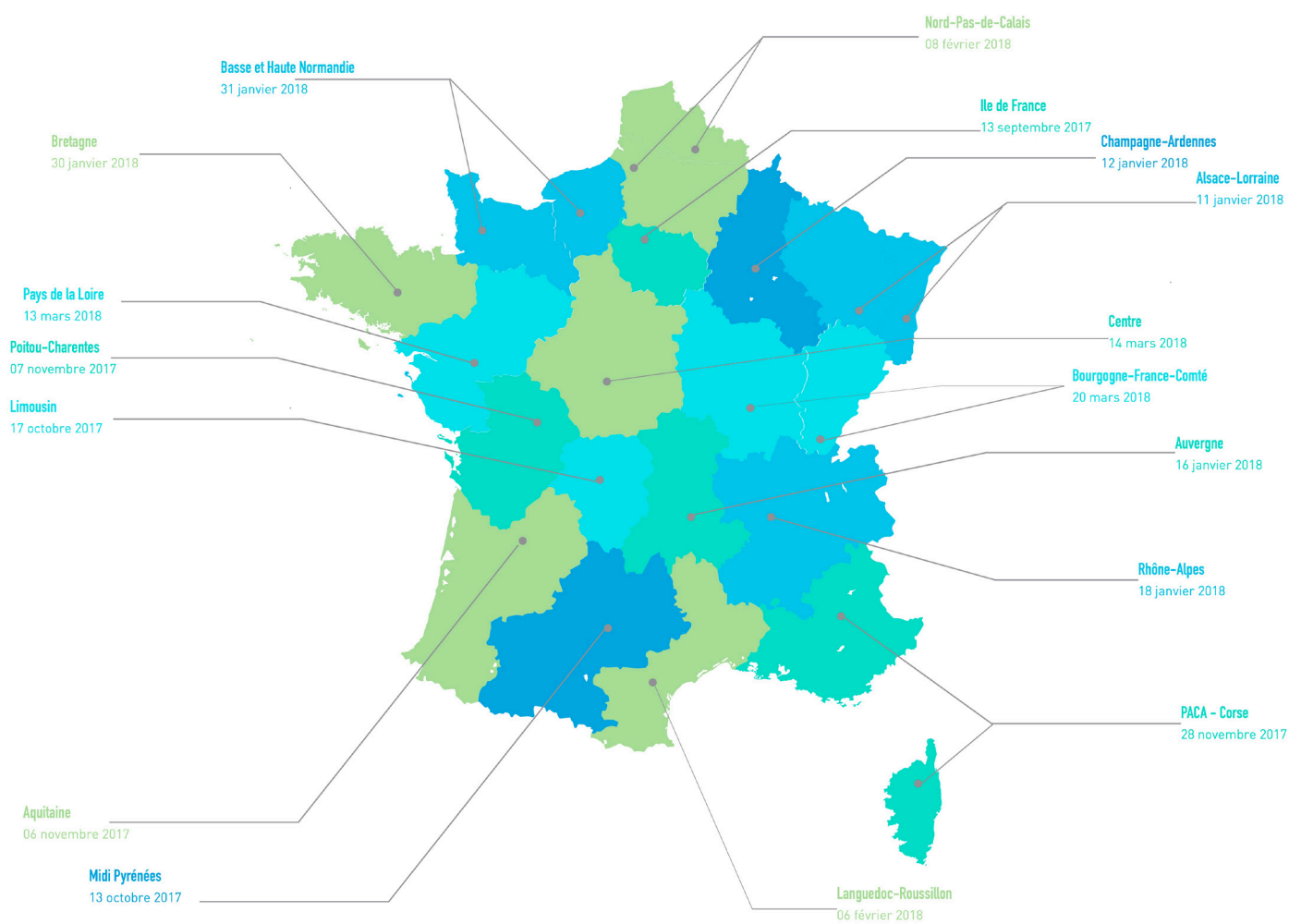
- 13 septembre 2017, Île-de-France
- 13 octobre 2017, Midi-Pyrénées
- 17 octobre 2017, Limousin
- 06 novembre 2017, Aquitaine
- 07 novembre 2017, Poitou-Charentes
- 28 novembre 2017, PACA - Corse
- 11 janvier 2018, Alsace - Lorraine
- 12 janvier 2018, Champagne-Ardenne
- 16 janvier 2018, Auvergne
- 18 Janvier 2018, Rhône-Alpes
- 30 janvier 2018, Bretagne
- 31 janvier 2018, Basse-Normandie – Haute-Normandie
- 06 février 2018, Languedoc-Roussillon
- 08 février 2018, Nord-Pas de Calais – Picardie
- 13 mars 2018, Pays de la Loire
- 14 mars 2018, Centre
- 20 mars 2018, Bourgogne – Franche-Comté

Merci de bien vouloir retenir d'ores et déjà ces dates car elles ne devraient malheureusement pas pouvoir être modifiées (mais nous tenir au courant si des impossibilités majeures se font jour).

Pour le lieu des rencontres, nous pensons a priori aux chefs-lieux des régions mais vous pouvez très bien choisir un lieu différent (qui nous soit raisonnablement accessible...) et nous en faire part.



LA TOURNÉE DES AD EN CARTE



MODALITÉS PRATIQUES

Les déplacements seront pris en charge par les AD.

L'ASMA nationale contribuera à la prise en charge des repas des personnes présentes à raison de 3 personnes par AD et à hauteur de 15,25 € par personne.

Le courrier ci-dessous vous parviendra un mois avant chacune des rencontres. Il sera normalement accompagné d'une convocation valant ordre de mission et autorisation d'absence. Il vous précisera la nécessité de nous confirmer au plus vite la présence de votre AD, avec le nombre de participants et leurs noms, par courriel à patricia.ebersveiller@agriculture.gouv.fr et valerie.lukovic@agriculture.gouv.fr. Mais n'hésitez pas à le faire dès que vous aurez arrêté la liste de vos participants, avant même la réception de ce courrier, afin que nous puissions centraliser et transmettre les informations utiles au plus vite aux personnes qui organisent sur place ces rencontres.

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des ASMA départementales,
Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs des ASMA départementales,

La Lettre aux AD parue en août (no 20) vous a indiqué les modalités et le calendrier prévus pour la reprise de la « tournée des AD » validée par le conseil d'administration de juin de l'ASMA nationale de juin, dans une perspective de formation, à des fins d'échange entre vous et avec nous, notamment sur les sujets suivants : les conventions, la communication, les projets ID, vos réalisations...

Pour l'ASMA départementale, cette réunion est prévue le
Elle se déroulera dans le lieu suivant

Les déplacements seront pris en charge par les AD départementales.

L'ASMA nationale contribuera à la prise en charge des repas des personnes présentes à raison de 3 personnes par AD et à hauteur de 15,25 € par personne.

Merci de bien vouloir nous faire connaître, ou de nous confirmer si vous l'avez déjà fait, le nombre et le nom des personnes de votre AD qui participeront à cette rencontre, par courriel à patricia.ebersveiller@agriculture.gouv.fr et valerie.lukovic@agriculture.gouv.fr. Ces informations ou leur confirmation nous sont en effet indispensables ; elles nous permettront en outre de centraliser et de transmettre les informations utiles aux personnes qui organisent ces rencontres sur place.

À très vite, bien cordialement,

Patricia Ebersveiller

Présidente de l'ASMA nationale

@agenda

À partir du 5 septembre : parution du catalogue hiver-printemps

CA de l'ASMA Nationale : à Toulouse les 11 et 12 octobre 2017

Date des commissions connues :

Prêts et Aides : 5 septembre 2017

Culture : 19 septembre 2017

Communication : 19 septembre 2017

Jeunesse : 26 septembre 2017

Coupes sportives : 28 septembre 2017

Séjours : 31 octobre 2017

Bienvenue à

- Christine CZUBATY,
AU PÔLE INSCRIPTION
- Marie LAMIC,
À L'INFORMATIQUE,
QUI REMPLACE ÉRICK
BRUDERMANN

@ consulter

Sur le site internet de l'ASMA, rubrique **ASMA**, vous pouvez consulter la liste des **membres du Conseil d'Administration** et du bureau de l'ASMA.

@ voir... @ Megève



Du 20 au 27 août, Clélia animera la semaine avec des promenades contées, des histoires, des soirées devinettes ou de récits. Elle proposera aussi des ateliers pour inventer, créer ses propres histoires, à dormir debout, ou avec ânes...

Pour plus de renseignements sur les disponibilités et placement, appelez Yvan au chalet de Megève :
04 50 58 99 81

Puis, Marius Durand pour l'inscription :
au 01 49 55 86 08 ou lui envoyer un mail à
marius.durand@agriculture.gouv.fr